



# Rapport d'activités

## L'air de l'Ain et des Pays de Savoie

# 2010

## Le Mot du Président

### L'AMÉLIORATION DE NOS CONNAISSANCES

Au fur et à mesure des années notre connaissance de la qualité de l'air sur nos territoires s'améliore et notre expertise s'affine. Si nos efforts de surveillance s'étaient jusqu'à présent concentrés sur les zones urbaines, nous avons conduit de nombreux travaux pour également restituer une information pertinente sur les territoires ruraux d'une part, et à proximité des axes routiers d'autre part.

L'année 2010 a été essentiellement tournée vers l'amélioration de nos connaissances sur les particules en suspension qui constituent une des préoccupations majeures en terme d'impact sanitaire de la pollution atmosphérique. Les vallées de nos territoires de montagnes sont particulièrement sensibles à cette pollution. C'est en effet dans les fonds de vallée que l'on retrouve la majorité de la population résidente, les entreprises, les principaux axes de circulation et la configuration géographique qui favorise l'accumulation des polluants. Ces poussières méritent d'autant plus notre attention qu'elles sont généralement accompagnées d'Hydrocarbure Aromatiques Polycyclique (les HAP), polluants récemment réglementés mais dont la dangerosité est avérée.

Nos territoires sont différents et les problématiques le sont tout autant ; c'est pourquoi des outils ont été mis au point pour répondre aux besoins locaux d'information de la population ou d'appui des politiques publiques. Ainsi Air-APS a développé un outil qui permet à chacun, quelque soit la collectivité membre de l'association, de connaître la qualité de l'air qu'il respire quotidiennement. Notre travail consiste également à donner les éléments de prospective sur la thématique atmosphérique des plans et programmes qui sont mise en œuvre ; c'est notamment le travail qui a été le notre pour accompagner les plans climats de plusieurs collectivités ou le plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve.

### PLAN D'ACTIONS À L'ECHELLE RÉGIONALE

L'ensemble de ces actions font partie intégrante de notre plan de surveillance de la qualité de l'air établi fin 2010 pour les 5 pro-

chaines années à l'échelle de la région Rhône-Alpes. Celui-ci se décline en 4 axes :

- Garantir l'évaluation réglementaire de la qualité de l'air ;
- Répondre aux besoins dans le cadre des plans et programmes en terme de diagnostic, de prospective et de suivi ;
- Améliorer nos connaissances sur l'air ;
- Mettre en place une communication au service de l'action.

Pour assurer la cohérence de ses actions et leur amélioration continue, Air-APS est depuis longtemps certifié ISO 9001. A présent, nous sommes également certifié ISO 14001 en lien avec notre engagement environnemental.

### UN TOURNANT POUR 2011

En 2010, le Grenelle de l'environnement a souhaité que la surveillance de la qualité de l'air soit régionalisée. De ce fait nous avons engagé les discussions avec nos homologues de Rhône-Alpes pour réfléchir à l'organisation qu'il est souhaitable de donner à cette nouvelle structure. Depuis 1996, nous avons mis en place une structure adaptée au territoire, au service de ses membres pour répondre aux problématiques spécifiques des petites et moyennes agglomérations, des zones rurales, des vallées alpines et des espaces naturels majeurs. Notre travail s'est également beaucoup tourné vers nos partenaires transfrontaliers en raison des Alpes et du Bassin Lémanique que nous avons en partage. Nous devons donc prendre en compte ces particularités pour construire une structure qui réponde à nos besoins. Cet exercice doit nous permettre de mettre en avant les outils développés pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire.

Pour cette régionalisation, Air-APS a défendu le nécessaire encrage territorial et la représentation locale des différents partenaires afin de constituer une surveillance de l'air qui prenne en compte les attentes de chacun et réponde aux besoins de tous. Cette régionalisation est un chantier majeur pour 2011 dont nous aurons à débattre ensemble.

Jean-Paul CLARET

L'équipe d'Air-APS veille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à la qualité de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie, dans les centres urbains, mais également les zones sensibles de nos territoires, telles que les vallées et les espaces naturels.

## ► Surveillance des zones d'altitude

Alors que le milieu montagnard est souvent perçu comme exempt de pollution, la sensibilité à l'ozone des territoires d'altitude a été démontré depuis quelques années. La collaboration Transalp'Air nous fournit des éléments de comparaison avec nos homologues suisses et italiens. Les mesures faites en altitude sont révélatrices de l'impact global de l'homme sur la qualité de l'air.

## ► De la mesure à l'expertise

Depuis les 5 dernières années, l'exploitation des mesures par modélisation s'est considérablement accrue. Le réseau métrologique vient désormais en validation des modèles, orientés vers la prévision court terme en vue de prévenir les épisodes pollués, la spatialisation pour un diagnostic territorial le plus précis possible, et enfin la simulation de l'efficacité des plans d'actions.

## ► L'exposition des populations

Afin de tenir compte des spécificités locales, les études se spécialisent par type d'environnements (urbain, rural, proximité industrielle ou trafic) pour déterminer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique.

## CONCERTATION et Thèmes marquants

Agréée par le Ministère en charge de l'environnement depuis 1995, Air-APS est une association quadripartite (Etats, collectivités, industriels, associations). Au niveau national, la structure est membre de la Fédération ATMO France.

La participation des représentants de l'Etat, des Collectivités, des Industriels et du monde associatif garantit l'indépendance de la structure et la transparence de l'information. Si le financement est assuré par les 3 premiers collèges, les voix sont réparties de manière égale entre les 4 collèges.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises en 2010 et l'Assemblée Générale a siégé le 4 juin 2010. Outre les sujets habituels de l'association (budgets, communication...), les travaux 2010 ont majoritairement concerné l'élaboration du Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air. Ce plan d'actions pour les 5 années à venir est le second. Basé sur les enseignements du 1<sup>er</sup> plan 2005-2010, il définit la stratégie de surveillance et propose des axes d'orientations pour les observatoires de l'air en Rhône-Alpes. Enfin, la thématique des Particules avec le suivi des épisodes de pollution, le lancement des programmes d'études, et le Plan de Protection de l'Atmosphère mis en place dans la vallée de l'Arve ont également fait l'objet de diverses concertations du Conseil d'Administration.

La certification ISO 9001 étalonnage a été renouvelée cette année.

## CHIFFRES CLÉS 2010

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	996 K€
CHARGES D'INVESTISSEMENT	252 K€
STATIONS DE SURVEILLANCE FIXE	19
STATIONS DE SURVEILLANCE MOBILE	3
MODÉLISATION : 1 MODÈLE RÉGIONAL ET 3 MODÈLES URBAINS	
EFFECTIF TOTAL : 10 SALARIÉS	

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2010

### COLLÈGE 1 : Représentants de l'Etat

- ADEME • ARS Rhône-Alpes • DREAL Rhône-Alpes • Préfecture de l'Ain • Préfecture de la Savoie • Préfecture de la Haute-Savoie

### COLLÈGE 2 : Collectivités

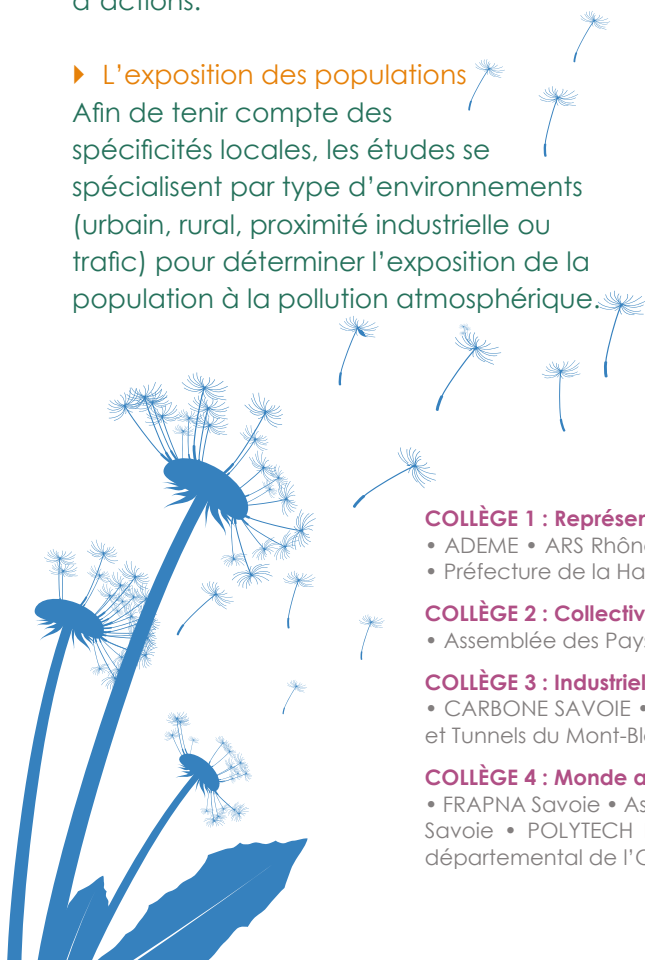
- Assemblée des Pays de Savoie • Conseil Général de l'Ain

### COLLÈGE 3 : Industriels

- CARBONE SAVOIE • FERROPEM en Savoie • SAINT-GOBAIN EMBALLAGES dans l'Ain • Autoroutes et Tunnels du Mont-Blanc (ATMB) en Haute-Savoie

### COLLÈGE 4 : Monde associatif

- FRAPNA Savoie • Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique-Comité Dauphiné Savoie • POLYTECH Ecole Polytechnique universitaire de Savoie et de Haute-Savoie • Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Savoie





# ÉVÉNEMENTS - CALENDRIER 2010

Toutes les études prévues ont été mises en œuvre avec la réalisation d'études complémentaires, comme la réalisation du programme Alcotra.



## RÉGLEMENTATION

### LA SITUATION dans l'Ain et les Pays de Savoie

Pour l'année 2010 la qualité de l'air est restée majoritairement bonne à très bonne pendant une moyenne de 60% de l'année sur les départements de l'Ain et des Pays de Savoie.

Cependant ponctuellement, certains secteurs sont concernés par des dépassements de niveaux réglementaires, tel est le cas dans la Vallée de l'Arve, avec plus de 35 jours de dépassements de la valeur limite. Cette situation inscrit ce territoire au Contentieux Européen. Un Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) a été initié. Ce travail collaboratif avec les différents partenaires de la vallée de l'Arve est la première mesure concrète dans la lutte contre la pollution atmosphérique : c'est une fois que l'on connaît que l'on peut agir.



## QUALITÉ DE L'AIR PAR COMMUNE

### Un OBSERVATOIRE LOCAL de connaissance

► Air-APS a créé un outil en ligne qui permet aux habitants de ses 3 territoires de compétences (L'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie) de vérifier en temps réel les indices de pollution de l'air de leur commune, et également d'en connaître les prévisions.

#### ► Comment ça marche ?

Je me connecte sur le site Internet [www.transalpair.eu](http://www.transalpair.eu) et je rentre le nom de ma commune. Ensuite, je choisis le mois qui m'intéresse. La girafe m'indique alors l'indice général du jour, mais également l'indice par polluant (poussières en suspension, ozone ou encore dioxyde d'azote). Représenté graphiquement ou cartographiquement, je connais alors l'indice de qualité de l'air que je respire vis-à-vis de la réglementation... pour le bien-être de mes poumons.

**419 communes pour l'Ain**

**305 communes pour la Savoie**

**294 communes pour la Haute-Savoie**

**Soit 1018 communes.**

# 2012 : Les observatoires de l'air se régionalisent

Dans le cadre des orientations prises par le Grenelle de l'Environnement, la surveillance de la qualité de l'air se régionalise en France. Une dizaine d'AASQA qui avaient gardé une particularité locale sont concernées. Pour la région Rhône-Alpes, les 6 associations (Air-APS, Ampasel, Ascoparg, Atmo Drôme-Ardèche, Coparly, Sup'Air) formeront une seule et même association régionale d'ici 2012.



## De la mesure A L'EXPERTISE

Le système de surveillance mis en place par les AASQA pour les acteurs de la région Rhône-Alpes est l'un des plus étoffés en France. Il s'articule autour d'une base métrologique conséquente sur l'ensemble du territoire sur une segmentation par type d'exposition (urbaine de fond, proximité de sources fixes ou mobiles, rurale). Depuis les 5 dernières années, l'exploitation des mesures par modélisation s'est considérablement accrue. Le réseau métrologique vient désormais en validation des modèles, orientés vers la prévision court terme en vue de prévenir les épisodes pollués, la spatialisation pour un diagnostic territorial le plus précis possible, et enfin la simulation de l'efficacité des plans d'actions. De l'échelon national au régional et jusqu'au niveau local une démarche cohérente d'appui au politique publique pourra être mise en œuvre.

## Une structure de gouvernance A L'ECHELLE DU PRSQA

Les modalités de mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire sont prévues par un plan quinquennal régional (soumis à l'approbation du ministère d'agrément) : le PRSQA. Un premier plan a été réalisé sur le territoire rhônalpin pour la période 2006-2010, celui-ci consistait à mettre en place des outils communs de modélisation/simulation sur l'ensemble du territoire. Le plan 2011-2015 est beaucoup plus tourné vers la mise à disposition de ces moyens au service de l'action sur l'ensemble du territoire.

Cette nouvelle conception du rôle de l'observatoire et de la surveillance doit

pouvoir fournir les outils techniques indispensables entre autres à une évaluation quantifiée de l'ensemble des actions à mettre en place pour résoudre le contentieux à l'échelle fine du territoire régional.

## La concertation locale COMME PRINCIPE

Afin de prendre en compte les spécificités des territoires et la proximité des acteurs locaux dans la stratégie de surveillance de la qualité de l'air, l'ancrage local des structures est primordial. Pour ce faire, les actuelles associations agréées deviendront des comités territoriaux quadripartites dans lesquels les acteurs territoriaux seront force de propositions et d'initiatives selon les spécificités de leur territoire et assureront le suivi de la mise en œuvre des actions locales.

### Regard sur la loi

La loi Grenelle fait obligation aux AASQA de se regrouper au sein d'une même région. Le décret 2010-1268 du 22 octobre 2010 précise que cette régionalisation doit entrer en vigueur au plus tard au 1er janvier 2012.

### Déjà une longue histoire commune...

La démarche de regroupement des associations rhônalpines a débuté il y a une dizaine d'années. En effet, trois associations (ASCOPARG, COPARLY et SUP'AIR) ont créé en 2003 le GIERSA (Groupement d'Intérêt Economique de Réseaux de Surveillance de l'Atmosphère) afin de mettre en commun leurs moyens humains et matériels. En 2006, AMPASEL et ATMO Drôme-Ardèche ont décidé de s'associer à cette démarche coopérative. Reposant sur les moyens des cinq associations, la collaboration régionale a abouti à un Groupement d'Intérêt Economique élargi nommé ATMO-Rhône-Alpes, GIE créé le 1er janvier 2007.

Air-APS ancré sur le territoire de l'Ain et des Pays de Savoie a préféré consolider les collaborations avec le GIE (centralisation informatique des données et du site Internet, études régionales, cartographie, bilan des émissions, modélisation, laboratoire de métrologie...) et conserver ses moyens d'expertises pour travailler sur les spécificités de son territoire (montagne, petites et moyennes agglomérations et zones frontalières).



Toutes les infos sur

[www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)

RAPPORT D'ACTIVITÉ d'Air-APS 2010

300 exemplaires

Directeur de publication :

Jean-Paul CLARET, Président d'Air-APS

Crédits photos : Fotolia et Photo-libre - Imprimerie : Vinçot Impression